



Avis de publicité

Appel à manifestation d'intérêt concurrent. Occupation temporaire du domaine public

- Concession concernée : Centre équestre communautaire
- Tiers demandeur : Communauté de communes du Pays de Château-Gontier
- Type d'occupation : Gestion et exploitation du Centre équestre
- Localisation :
 - ✓ Département : 53
 - ✓ Ville de Château-Gontier sur Mayenne
 - ✓ Références cadastrales : parcelle N°A2229
 - ✓ Surface occupée : 45 515 M²
- Date d'effet de l'occupation : à la date de signature de la convention
- Date d'échéance de l'occupation : 31.12.2023

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L.2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

Tout porteur de projet concurrent pour l'occupation de tout ou partie de l'espace susvisé couvrant la période indiquée peut se manifester jusqu'au 28 mars 2023.

La demande devra obligatoirement comporter une présentation de la candidature et du projet, permettant à la Communauté de communes de s'assurer de la viabilité de la proposition.

Contact :

M. MAGNON Eric, Directeur Général des Services
Communauté de communes du Pays de Château-Gontier
Hôtel de Ville et de Pays
23 place de la République
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE

Publication sur le site de la CCPCG et le JAL Ouest France.